

Dans sa séance du 30 mars 2021 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 9 février 2021
2. Accepté la demande d'un crédit de CHF 1'696'608.-, en vue de l'échange des parcelles 6271 (Etat), 5099 et 6270 (commune de Thônex) dans le cadre des mesures d'accompagnement au maillon routier MICA
3. Voté un crédit de CHF 1'536'000.- pour le pavillon des jardiniers aux Communaux d'Ambilly
4. Voté un crédit d'étude de CHF 55'000.- en vue de la réfection du parc Apollo
5. Voté un crédit de CHF 145'000.- en vue de l'adaptation des cuisines scolaires dans 3 écoles
6. Voté un crédit d'investissement de CHF 150'000.- pour le remplacement d'une balayeuse de voirie
7. Approuvé le nouveau règlement du conseil municipal
8. Accepté la résolution interpartis « Pour le maintien des cartes journalières CFF »
9. Accepté la motion du groupe PDC-VL « Pour une efficience de l'éclairage public »

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 19 mai 2021

Thônex, le 12 avril 2021

Heidi Tercier
Présidente du Conseil
municipal 2020-2021